

# Action culturelle cinématographique et publics en difficulté

**Le terme de “publics empêchés” (ou “éloignés”) désigne “toutes les personnes qui n'ont pas accès à la culture pour des raisons économiques, culturelles ou sociales, de maladie ou de situation géographique” déclare Ariane Salmét, Chef de la Mission du développement des publics (MDP) au sein de la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI). La DDAI est chargée des politiques interministérielles envers les publics en difficulté : chômeurs, sans domicile fixe, personnes détenues, malades, personnes handicapées, personnes âgées, habitants de quartiers populaires ou de zones rurales...**

## CONVENTIONS INTERMINISTÉRIELLES

“Pour identifier ces publics et répondre à leurs problématiques spécifiques” explique Ariane Salmét, “la Mission du développement des publics collabore avec les ministères en lien avec les populations concernées”. Plusieurs protocoles interministériels ont été signés, qui servent de cadre à nombre d'actions et de dispositifs.

Un exemple : le protocole signé entre le Ministère de la culture et le Ministère de la santé. “Il a pour objectif de faire entrer la culture à l'hôpital, à la fois pour les malades et pour le personnel des établissements” fait remarquer Ariane Salmét. “Ce protocole national est décliné au niveau régional entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), qui mettent de l'argent en commun pour soutenir des projets culturels en milieu hospitalier. Des référents culturels sont nommés dans les hôpitaux, payés par l'hôpital et formés par le Ministère de la culture. Des mécènes dans le cadre de jumelages complètent le financement des actions. Ensuite, l'hôpital travaille soit avec des artistes, soit avec des associations culturelles de proximité”.

D'autres partenariats existent : le protocole “Culture / Justice” concernant les actions en milieu pénitentiaire, le partenariat avec l'Agence nationale de cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) pour la politique de la ville, ou encore, en ce qui concerne la grande pauvreté, les collaborations avec des associations caritatives comme ATD Quart monde, le Secours populaire français ou Emmaüs. “Pour qu'une action fonctionne” souligne Ariane Salmét, “il faut un vrai partenariat entre une association en contact avec les publics et une institution culturelle, l'objectif étant d'avoir vraiment des actions culturelles de qualité. Les gens doivent apprendre à se connaître car ils ne travaillent pas de la même façon”.

Si la DDAI s'occupe des politiques interministérielles envers les publics en difficulté au sens large, le Centre national de la cinématographie constitue le relais de ces politiques au niveau du cinéma.

## LE CNC ET LES PUBLICS

Au Centre national de la cinématographie, l'action du département Développement des publics (Service de la diffusion culturelle) s'inscrit, en lien avec la DDAI, dans ces protocoles en aidant à la mise en oeuvre d'actions nationales en direction des publics ayant des difficultés d'accès au cinéma. Il soutient par exemple Les toiles enchantées (association qui diffuse des films aux enfants dans les hôpitaux), Retour d'image (qui organise un festival de films sous-titrés et audio-décrits), ou encore “Passeurs d'images”. À l'origine, “Passeurs d'images” est un dispositif s'adressant aux jeunes des banlieues à qui nous souhaitons proposer des actions d'éducation à l'image (ateliers, séances spéciales)” note Isabelle Gérard-Pigeaud. “Le réseau de coordinateurs ainsi constitué, a acquis en 15 ans un savoir-faire qui nous a permis d'étendre les actions sur l'ensemble des structures du champ social”.

L'opération “Des cinés, la vie !” lancée par le CNC avec la Protection judiciaire de la jeunesse, l'ACSE et la DDAI a pu se monter très rapidement en s'appuyant sur ce réseau de coordinateurs de “Passeurs d'images” et sur celui très réactif des éducateurs PJJ. Le Département du développement des publics a, par ailleurs, travaillé avec la Direction de l'administration pénitentiaire en lui permettant de diffuser les œuvres issues du catalogue “Images de la Culture” du CNC sur les canaux locaux des prisons.

Le Département propose également des journées de sensibilisation à destination des relais du champ social : “Pour toucher les publics, nous sommes obligés de passer par le réseau des associations qui agissent sur le terrain. Ces journées de sensibilisation, organisées avec KYRNÉA International, servent à sensibiliser les personnes en contact quotidien avec les publics empêchés pour qu'elles puissent mener des actions autour de l'image simplement et légalement, tout en s'entourant du savoir-faire de professionnels”.

Le CNC partage l'ensemble de ses expériences avec d'autres établissements publics dans le groupe de travail “Élargissement des publics” sous le patronage de la Cité des Sciences de la Villette.

Tournage du film *Elles* © Association Hors Cadre

## PARTENARIATS

En Haute-Normandie, le Pôle régional d'éducation à l'image met en place depuis trois ans des actions pour le public du Secours populaire, dans le cadre de "Passeurs d'images" (dont le Pôle assure la coordination régionale). Pour apprendre à connaître ce public et élaborer une action, "je travaille avec les antennes régionales du Secours populaire, comme je le fais d'ailleurs avec les autres partenaires" souligne Elvire Le Cossec, du Pôle Haute-Normandie : "Nous commençons par nous rencontrer et je leur demande de me parler de leur public et de me faire un état des lieux de ses rapports avec le cinéma. On commence tout doucement, s'il s'agit de personnes qui n'ont pas l'habitude de cette pratique". Nous pouvons le vérifier quand les personnes souffrent de "difficultés psychiques et intellectuelles, affrontent des situations financières compliquées, vivent en zone rurale et ne vont jamais au cinéma".

La première année, la coordination a distribué des contremarques que les antennes du Secours populaire ont fait circuler et permettant d'aller au cinéma pour un euro cinquante. L'année suivante, une journée fut organisée, intitulée "À la rencontre du cinéma". Elle comportait la projection d'un film, suivie d'un débat avec un technicien, un atelier de bruitage et un grand buffet. "L'idée était de passer d'une action de politique tarifaire permettant l'accès aux loisirs pour les plus démunis, à une action qui relève plus de l'éducation à l'image et de l'éducation populaire" explique Pierre Lemarchand, secrétaire général du Secours populaire pour la Seine-Maritime. Cette formule fut réitérée l'année suivante, en 2007, cette fois dans le cadre de la "Fête du cinéma d'animation". Il y eut trois ateliers entre lesquels les gens pouvaient circuler, et une projection de *Azur et Asmar* en présence de Eric Serre, le premier assistant de Michel Ocelot. 200 personnes de Haute-Normandie étaient présentes, rencontrées dans les permanences d'accueil du Secours populaire.

"Pour construire ce type de rencontre, il faut trouver une journée sans

école afin que les parents puissent emmener leurs enfants" note Elvire Le Cossec. "Il y a des contingences à prendre en compte avec chaque public et chaque fois, je me pose ces questions : Que proposer ? Comment apporter de l'éducation à l'image ? Cela est-il utile ?". Les réactions des gens la pousse à répondre de façon positive. "C'est un public merveilleux, attentionné. Les gens sont très reconnaissants du fait que nous leur fassions découvrir des choses qu'ils ne pourraient pas voir, ou auxquelles ils ne se seraient sans doute jamais intéressés : "Même si ce film était passé à la télé, j'aurais zappé" disent-ils. C'est parce que nous leur proposons des choses intéressantes qu'ils nous font confiance".

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, "il est difficile d'attirer ces personnes vers une séance de cinéma" déclare Pierre Lemarchand. "Quand on vient au Secours populaire, c'est que l'on n'a plus rien à manger. Non seulement la culture n'est pas une priorité pour ces personnes, mais elles pensent qu'elles n'y ont pas droit, que ce n'est même pas pour elles. Il faut effectuer un travail de conviction".

Fait notable : les spectateurs qui sont venus assister aux journées "À la rencontre du cinéma" sont uniquement ceux qui s'étaient déjà rendus au cinéma la première année grâce à l'opération de politique tarifaire. Il s'agit d'une "démarche d'accompagnement" menée année après année, et non pas d'actions ponctuelles. La nécessité de prolonger chaque événement s'illustre dans le fait que, lors de la dernière journée de rencontre, des contremarques ont été offertes afin que les participants puissent retourner au cinéma.

Si l'accès à la culture a toujours été inscrit dans les missions du Secours populaire, "il y a eu un gros coup d'accélérateur en 2003" rappelle Pierre Lemarchand, année où le Secours populaire a organisé un congrès intitulé "La culture, ça change la vie". La mise en place d'actions cinéma, elle, est récente, alors même que celui-ci représente "la porte d'entrée la plus évidente vers la culture. La salle de spectacle fait très peur, le cinéma un peu moins".



A la rencontre du cinéma © Secours populaire

### DES ACTIONS À PLUSIEURS FONCTIONS

Souvent, les actions à destination d'un public en difficulté ont un double rôle : permettre à celui-ci d'accéder à une pratique culturelle tout en servant d'outil de travail à la structure en contact avec ce public. Laetitia Salvino est éducatrice au sein du club de prévention "Rencontres et loisirs" de Douai et Cuincy (Nord-Pas de Calais). Depuis trois ans, elle met en place des ateliers cinéma en collaboration avec Hors Cadre, coordination régionale "Passeurs d'images". Elle explique : "Nous rencontrons des jeunes de 13 à 21 ans, qui connaissent de multiples difficultés : toxicomanie, alcool, problèmes scolaires, familiaux... Notre rôle est de les orienter vers les structures de droit commun (ANPE, école, Mission locale...). Par exemple, quand un jeune a des problèmes pour faire ses devoirs, nous le guidons vers la structure qui va l'aider pour cela. Trop souvent, on entend par "prévention" : "prévention de la délinquance", mais en réalité, notre mission est beaucoup plus généraliste. Ce travail comporte beaucoup d'écoute".

Pour Laetitia Salvino, les ateliers "Passeurs d'images" servent de "support relationnel au travail éducatif". Ils permettent de "rebondir, de lancer d'autres projets, à un niveau individuel ou en groupes", avec cette particularité : "le fait de travailler sur l'image permet de se voir, de prendre une certaine distance par rapport à soi-même, de se découvrir". Les clubs de prévention regroupent des éducateurs de rue dont le principe est "d'aller vers" les gens, de discuter avec eux et de nouer des relations. Ce qui conditionne la façon d'organiser un atelier cinéma : "Nous avons pour principe la libre adhésion : on n'impose rien. Le club lance une activité, mais elle n'existe qu'à partir du moment où les adolescents sont d'accord". Ceux-ci sont informés du projet à l'occasion de discussions (parfois par le biais de leurs parents). Quant au thème du film, il n'est pas fixé en amont. Ce sont les participants qui le choisissent ensemble, lors d'une réunion inaugurale où le groupe commence à se former. Puis, la veille du début de l'atelier, ils se réunissent à nouveau avec l'intervenant pour la préparation de l'atelier. "Les groupes évoluent et ce n'est jamais celui qui a été formé initialement qui finit par réaliser l'atelier" observe l'éducatrice. "Cette année, un projet avait débuté avec un groupe de jeunes garçons. Mais ils ont éprouvé des réticences lorsqu'il a été question de passer devant la caméra, ce qui, pour un public en difficulté, n'est jamais évident. Finalement, le film a été réalisé par un groupe de filles un peu plus âgées, de 14 à 17 ans". Ce film d'atelier est une fiction qui s'intitule *Elles*. Il met en scène une jeune fille qui, après avoir passé un concours de danse, attend la réponse. "Mais la lettre tarde à arriver et elle se pose des questions : va-t-elle partir ou non si elle est reçue ? Laissera-t-elle sa mère s'occuper seule de ses frères... ? Elle doit faire face à des choix, des responsabilités. Le film refuse la victimisation du personnage"

explique Mehmet Arikian, intervenant réalisateur. Cinéaste, documentariste, il se dit très "exigeant en ce qui concerne la qualité et le propos" des films d'ateliers et profite des ateliers pour montrer les œuvres des frères Lumière, d'Eisenstein, et parcourir l'histoire du cinéma. "Le plus difficile est de faire accepter l'idée qu'un film se fabrique, qu'une image est une construction artificielle, une illusion de réalité et de vérité". Il montre des extraits de films contemporains en rapport avec le thème choisi afin d'aider les participants à cerner leur approche. "Je ne dis rien avant un extrait, je laisse les jeunes parler et je leur donne ensuite des pistes d'analyse. C'est leur projet. Je suis juste celui qui les aide à en accoucher". "Ce qui compte, ce n'est pas le fait d'amener un ou deux adolescents à faire du cinéma plus tard, mais l'utilisation de la vidéo comme un outil d'expression, et la façon dont les personnes prennent en charge leur propre image. La question des enjeux de représentation est au cœur des ateliers que j'anime".

"Il est important de suivre le travail des artistes et des intervenants professionnels" souligne de son côté Hyacinthe Gomerieux, de Hors Cadre. "Cela permet de connaître leurs préoccupations et de les orienter au mieux vers tel ou tel projet". Hors Cadre, qui met en place des actions à destination de différents publics (femmes en alphabétisation, jeunes pris en charge par la PJJ...), s'emploie simultanément à constituer un réseau d'intervenants et, "comme nous avons commencé il y a de nombreuses années, la plupart d'entre eux connaissent les publics en difficulté". Les ateliers organisés par l'association, d'une durée de 70 heures, se déroulent sur deux semaines. L'intervenant est hébergé et une relation s'établit entre les participants et lui. "Les jeunes n'ont pas envie de voir quelqu'un venir faire un atelier puis s'en aller" estime Hyacinthe Gomerieux. "Ils ne veulent pas être instrumentalisés. Le travail dans la durée est devenu un mot d'ordre pour les structures".

La diffusion des films, de ce point de vue, revêt de l'importance. Certains ont une très longue vie, ils font le tour des collèges et des clubs de prévention et deviennent des outils de discussion. Ce sera sans doute le cas de *Elles* qui, après avoir permis au club de prévention d'entrer en contact avec des adolescents et des habitants, sera bientôt projeté dans le quartier où il a été tourné. Un moyen, pour les éducateurs, d'aller encore un peu plus loin dans le travail sur le lien social, en essayant que se noue à l'occasion de la projection, un dialogue intergénérationnel.

DAVID MATARASSO

Remerciements à Isabelle Gérard-Pigeaud et Camille Dauvin du CNC.